La lettre

des élus communistes et apparentés

de Vénissieux - N° 46 - MAI 2018

La lettre des élus passe au numérique.

Aidez-nous en envoyant un message à :

gecvenissieux@gmail.com

Pour recevoir notre lettre numérique.

ÉDITO

Le mouvement des cheminots a surpris le gouvernement qui le croyait isolé dans l'opinion publique après les déboires et accidents qu'avait connu la SNCF, mais c'est le contraire qui se produit. Les Français ont bien compris qu'il s'agit derrière le statut et la dette, d'engager la privatisation du rail pour fermer des lignes et des gares non rentables, supprimer des milliers d'emplois, et laisser quelques grands groupes faire des profits sur les activités rentables, avec des subventions publiques, comme pour la ligne TGV Tours-Bordeaux confiée au groupe VINCI.

Comme les colères se multiplient, Air France, Ehpad, hôpitaux, collecte des déchets, étudiants, enseignants du supérieur, le gouvernement s'agite ! Sa « stratégie du choc » peut se retourner contre lui, avec la multiplication des réformes ; travail, apprentissage, formation professionnelle, APL, logement, SNCF, hôpitaux, justice, migrants, université… A force de bousculer tout ce qui apporte des droits et des services publics, Macron prend le risque de se heurter à un vrai refus populaire !

C'est pourquoi nous appelons les Vénissians à renforcer leur mobilisation sur leurs revendications, au travail, pour le logement, pour les services publics. La bataille du rail peut être décisive !

Défendons le service public, les petites lignes, les gares, les horaires, la qualité de service ! Soutenons l'action des cheminots !

Jean-Louis PIEDECAUSA - Conseiller municipal

POUR LA DÉFENSE DES STATUTS

À l'heure où le gouvernement poursuit l'offensive libérale contre les conquis sociaux (protection sociale, code du travail, statut des fonctionnaires et des cheminots) la préservation de l'intérêt général est un enjeu majeur.

Tous les mécanismes sont mis en place pour casser le statut de la fonction publique avec un objectif affiché de moins 120 000 postes de fonctionnaires dont 70 000 dans la territoriale.

Le statut de la fonction publique est incompatible avec une vision économique et capitaliste. Quand des missions de service public sont exécutées par le privé, l'objectif n'est pas l'intérêt général mais le profit, alors que le service public n'a aucune vocation à être rentable, mais à rendre un service utile à tous.

Le statut du fonctionnaire n'est pas un privilège mais un choix de société et la garantie de trois grands principes:

- **L'égalité** : garantie le même service public à tous les usagers quelles que soient leur origine, leur religion, leur situation géographique et économique.
- **L'indépendance** : protège l'usager contre les dérives et décisions administratives et politiques.
- **La responsabilité** : confère au fonctionnaire la qualité de citoyen à part entière et des droits démocratiques qui lui garantissent des pouvoirs d'intervention dans la conception et la mise en œuvre du service public. La responsabilité est indispensable pour garantir l'indépendance du fonctionnaire, faire progresser les droits sociaux et les droits fondamentaux des citoyens.

En s'attaquant au statut, le gouvernement s'attaque au service public.

C'est l'esprit de la guerre que le gouvernement a engagé contre le service public du rail, tentant de faire tomber le statut des cheminots. Il entend aussi donner plus de souplesse aux employeurs publics en favorisant le recours aux contractuels déjà présents à 20 %.

Nous nous félicitons de la réussite des journées d'action des 22 mars et 19 avril, de la réussite de la grève des cheminots et des différents services publics dont nous sommes solidaires.

A Vénissieux nous sommes fiers de notre service public, comme par exemple la cuisine centrale qui pratique un des tarifs les moins chers de l'agglomération. Notre budget de fonctionnement est à la hauteur des besoins de la population, avec la volonté d'avoir un véritable service public, pour tous.

Les attaques de l'opposition contre nos budgets sont des attaques contre l'emploi public et le service à la population.

Aurélien SCANDOLARA- *Conseiller municipal*

QUESTION ORALE DU GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Mal logement et expulsion: quelle action de la Ville de Vénissieux à la fin de la trêve hivernale et du plan froid ?

Madame le Maire,

Le récent rapport de la fondation Abbé Pierre confirme la gravité du mal logement en France, avec 8 millions de personnes mal logées, et une nette aggravation des situations de sur-occupation.

La pression sur le logement social continue de s'aggraver, les délais d'attente s'allongent, dépassant les 4 ans dans la Métropole, plus de 3 ans désormais à Vénissieux. La pression sur l'hébergement augmente fortement et le 115 ne peut répondre qu'à 20% des demandes. Dans ce contexte déjà alarmant, la réduction des ALP a provoqué un coup de frein brutal des mises en chantier de logements sociaux, et la future loi logement propose ouvertement la privatisation massive du parc de logement pour transformer les bailleurs sociaux en gestionnaires d'actifs immobiliers.

Nous sommes à ce jour sortis de la trêve hivernale des expulsions avec des centaines de décisions de justice réalisables dès maintenant. Mais également du plan froid qui mettait à l'abri près de 1 000 personnes dans l'agglomération. Autant d'humains qui vont être progressivement mis à la rue.

Dans un contexte économique où la pauvreté des ménages est en constante augmentation, les expulsions locatives ne diminuent pas. Facteur d'exclusion sociale, l'expulsion locative est une expérience traumatisante.

A Vénissieux, environ 200 assignations sont prononcées chaque année. Le CCAS de la Ville réalise un important travail en lien avec nos partenaires du territoire, bailleurs, services sociaux, associations, afin d'empêcher un maximum d'expulsions.

Pour autant, chacun doit assumer ses responsabilités en mettant en œuvre, à son niveau, les dispositifs et lois qui existent. Par exemple, l'instruction ministérielle du 22 mars 2017 prévoie la création d'une CCAPEX centrale (commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives) et de sous commissions par territoire. La Métropole de Lyon n'a toujours pas mis en place ce dispositif alors que la Ville de Vénissieux s'en est muni depuis de nombreuses années et peut témoigner de son efficacité.

Les politiques menées depuis des décennies ont aggravé la précarisation des ménages. L'État n'assure pas ses missions (emploi, accès aux soins, logements). Combien de SDF sont décédés dans l'indifférence totale, hiver comme été ? Combien de personnes mal logées ? Et pourtant, en juillet 2017 le Président de la République avait promis : *« Plus personne à la rue c'est une question de dignité humaine »* Des paroles mais toujours pas d'actes.

A quand une loi interdisant les expulsions locatives?

Le logement devrait être déclaré cause nationale, car il y va de la dignité d'hommes, de femmes, d'enfants.

Madame Le Maire, chaque année, à la fin de la trêve hivernale, vous agissez en prenant des arrêtés contre les expulsions locatives, les saisies mobilières, les coupures d'énergies. Soyez assuré que le groupe communiste et apparentés est à vos côtés.

A Vénissieux :

En 2017 :

- 684 familles ont bénéficié d'une aide facultative du service social de la Ville dont 307 d'une aide alimentaire et 190 d'une aide financière pour impayés de loyer ou d'énergies.

Expulsions :

- 252 familles ont été assignées au tribunal pour impayés de loyers, 64 expulsions ont été programmées, 26 expulsions ont effectivement eu lieu et 19 familles sont parties avant l'expulsion.

C'est près d'une procédure sur 3 qui trouve une solution grâce à l'action combinée des acteurs présents sur la commune. Ce travail social est indispensable et limite les expulsions (26 expulsions effectives en 2017 contre 33 en 2016 soit une diminution de 21%).

LUTTE CONTRE LES EXPULSIONS

La baisse des expulsions sur Vénissieux est le résultat d'une méthode et d'une organisation bien rodées ainsi que le fruit d'une volonté politique forte depuis de nombreuses années.

Le pôle social agit avant et tout au long de la procédure d'expulsion. Le CCAS et le secteur prévention des expulsions multiplient les moyens de créer du lien avec les ménages, notamment par les visites à domicile. La commission prévention des impayés se réunit une fois par trimestre et par bailleur avec la volonté de renforcer la prévention et d'éviter que les ménages n'entrent dans une procédure d'expulsion. La CCAPEX locale qui coordonne les actions de prévention des expulsions s'est réunie à 5 reprises en 2017. Chaque séance traite en moyenne 75 situations et les anciens dossiers sont également à l'ordre du jour dans le souci d'un réel suivi des familles, au delà de la question du logement.

Saliha PRUDHOMME-LATOUR - *Adjointe au maire*

DROIT AU LOGEMENT

Le logement est un droit fondamental inscrit dans notre Constitution, au même titre que l'emploi, l'éducation, la santé

Depuis que je suis Maire, je prends, chaque année, des arrêtés contre les expulsions locatives sans solution de relogement, les saisies mobilières et les coupures d'énergie.

Chaque année, le Préfet défère mes arrêtés devant le Tribunal administratif

L'argumentaire que je défends devant le juge démontre les conséquences terribles de la précarité et à dénonce l'échec des politiques menées depuis plus de 30 ans contre le mal logement.

C'est un combat pour la dignité humaine, pour que les droits les plus fondamentaux soient respectés. Un combat politique et juridique que je mène depuis 9 ans.

- Pour dénoncer des pratiques d'un autre âge.
- Pour créer une prise de conscience collective.
- Pour interpeller les pouvoirs publics.
- Et faire évoluer la jurisprudence.

Michèle PICARD - *Maire*

Mobilisation citoyenne

Rassemblement devant le tribunal administratif, contre les expulsions, pour le droit au logement et en soutien à Michèle Picard qui défendra la légitimité de ses arrêtés.

Retrouvez la date et l'heure de ce rassemblement sur le blog de Michèle Picard :

http://www.michelepicard.fr

L'échec des politiques publique c'est :

- **Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)** institué par la loi Besson qui ne suffit plus à répondre à la hausse des demandes de soutien financier
- **La loi SRU** qui n'est toujours pas appliquée : Sur la période 2014/2016, 56 % des communes concernées, n'avaient pas rempli leur obligation de construction de 25 % de logement sociaux
- **La loi DALO**, fortement mise à mal : 55 000 ménages reconnus au titre du DALO sont toujours en attente d'un logement depuis 1 à 8 ans.
- **La loi BROTTES** supposée interdire les coupures d'eau tout au long de l'année n'est pas respectée. Certains distributeurs d'eau détournent la législation. La SAUR ou VEOLIA ont été condamnées à plusieurs reprises pour réduction illégale du débit.

LOGEMENT SOCIAL

Loi logement ELAN: un choc de l'offre ou un choc de privatisation ?

Le gouvernement annonce une réforme du logement social qui viendra aggraver le mal logement.

L'État ne finance plus l'aide à la pierre et contraint les bailleurs sociaux à compenser la baisse des APL en piochant dans leurs propres budgets.

Résultat : les bailleurs sont dans le rouge et ne peuvent plus financer leurs investissements. Le gouvernement souhaite donc les obliger à vendre 4 500 logements sociaux par an au privé ! Pour éviter que les communes ne s'opposent à cette liquidation, les petits bailleurs devront fusionner en un gros bailleur avec une diminution des contrôles possibles des collectivités locales.

Le gouvernement annonçait un «choc de l'offre» : dans la réalité, c'est un terrible coup de frein dans les mises en chantier depuis l'automne 2017.

La gestion de la demande devient impossible sous l'effet de ce «choc de privatisation» et du frein à la construction. Dans la Métropole de Lyon plus de 60 000 demandes sont actuellement en attente, alors que l'on construisait jusque-là, 4 000 logements par an, déjà insuffisants. Le nombre de demandeurs va continuer à augmenter à cause de la précarité et des bas salaires ! Alors comment s'en sortir ? Le gouvernement donne dans son projet de loi une réponse terrible : la «mobilité». Pour trouver un logement à un locataire prioritaire, il faut en faire partir un autre, moins prioritaire ! Et voilà le droit à rester dans son logement qui est affaibli avec un passage obligatoire, tous les 6 ans, en commission d'attribution pour vérifier si «le logement est toujours adapté au locataire». Dans le cas où le bailleur serait trop tendre, ce sera le préfet qui pourra intervenir ! Dans la foulée, le projet de loi prévoit carrément un bail «précaire», de un an maximum, présenté comme une réponse à la situation précaire des jeunes. En résumé, ils sont déjà précaires au boulot, on peut les précariser encore plus dans le logement !

Ce projet de loi est dans la droite ligne de la réforme du code du travail, de la privatisation de la SNCF ou de la réforme de l'hôpital... Moins d'argent pour les services publics et tout pour la privatisation de ce qui est rentable.

Pierre-Alain MILLET- *Adjoint au Maire*

ÉCOLE PUBLIQUE EN MODE DÉGRADÉ

Alors que les parents et les enseignants ont l'assurance que l'évaluation et la concertation sont maintenant bien lancées à Vénissieux, il n'y a rien d'étonnant à voir l'opposition faire polémique autour des rythmes scolaires. C'est un peu réchauffé mais qu'importe, pourvu qu'ils puissent faire le buzz.

Le débat sur les rythmes scolaires est légitime parce que cela touche à l'organisation de la vie familiale, à la fatigue mais aussi à l'avenir des enfants, à la chance que leur donnera l'école de trouver leur place plus tard dans la vie professionnelle. Sur cette question, l'essentiel n'est pas de savoir s'il y aura école ou pas le mercredi matin, l'essentiel est dans la volonté de combattre les inégalités sociales en donnant les moyens nécessaires à l'Éducation.

L'École ne parvient pas à compenser les inégalités sociales et cette volonté n'est pas au rendez-vous avec les projets du ministre Jean Michel Blanquer.

Par exemple, l'annonce de la scolarisation obligatoire dès 3 ans, mesure avec laquelle nous sommes d'accord. Cette annonce ne s'accompagne d'aucune précision concernant les moyens pour créer les conditions d'un accueil de qualité du point de vue de l'encadrement, de la pédagogie, de la formation des personnels, y compris des moyens des Villes pour assurer le nombre d'ATSEM et de locaux nécessaires. Plus inquiétant, la question de la scolarisation des deux ans n'est pas évoquée. Nous savons pourtant que cette exceptionnalité française est facteur de réussite scolaire pour tous et qu'elle n'est pas de droit aujourd'hui, faute de places et de maîtres en nombre suffisant !

De la même manière, le Président indique vouloir faire de l'École primaire une priorité de l'action gouvernementale, avec les CP et CE1 à 12 dans les zones d'éducation prioritaires.

Pourtant, le gouvernement vient de décider d'une baisse de 10% des postes au concours de professeurs des écoles. Cette baisse en dit long sur la volonté d'accorder une priorité réelle au 1er degré comme affirmé dans les médias... Pour couvrir les 7200 postes supplémentaires nécessaires il faudra avoir recours au redéploiement qui déshabillera Paul pour habiller Jacques.

Le secondaire est racketté, c'est moins 20 % de postes aux concours, 2600 postes d'enseignants supprimés. Il manque 374 postes d'enseignants en mathématiques, 343 en anglais, 220 en allemand et 63 % des postes de lettres classiques n'ont pas été pourvus ; Une vraie crise du métier d'enseignants.

Le ministre Blanquer parle d'une école de la confiance, mais c'est une École publique en mode dégradé qu'il installe ; Derrière les effets d'annonce, les enfants sont soumis à l'austérité pour les services publics, fil conducteur de ce gouvernement. Nous serons dans la rue dans les semaines pour combattre cette austérité !

Marie-Christine BURRICAND- *Conseillère municipale*

Citergie, c'est reparti !

Vénissieux compte parmi les 18 communes de France ayant obtenu le label citergie. Une reconnaissance internationale de notre politique environnementale et notre plan climat-énergie. Parce que notre volonté est de progresser encore, nous engageons aujourd'hui le travail nécessaire à une nouvelle candidature Citergie en 2020 !

ECHOS DU CONSEIL

Le costume de l'autre.

Christophe Girard se réfère à Stéphane Baudet, maire de Courcouronnes, qu'il présente comme son mentor sans voir la différence pourtant évidente entre eux: Mr Girard a perdu 3 fois en 2008, 2014 et 2015, quand Mr Baudet a gagné 3 fois...Autre différence, Mr Baudet affirmait à propos de la baisse des dotations « Sur ce coup là, de droite ou de gauche, toutes les villes populaires sont d'accord». Peut être que Mr Girard devrait en conclure que son discours violemment anti-communiste, anti-Ville, anti-tout, est trop décalé pour rassembler une majorité de Vénissians. Mr Baudet est sans doute plus pragmatique puisqu'il vient de quitter les Républicains !

Caliméro.

Lotfi Ben Khelifa a été lourdement condamné par la justice pour injures publiques à l'encontre de Michèle Picard. Il vient également d'être débouté par le Tribunal Administratif pour sa requête demandant l'ouverture d'une tribune pour les groupes d'opposition dans le journal Expressions. Le groupe «ensemble pour Vénissieux» a décidé de faire appel de cette décision et veut se faire passer pour victime en lançant une souscription. Mais qui peut croire qu'il n'aura pas le soutien de ses puissants parrains Gérard Collomb et Yves Blein ?

Enfin ?

Anne Cécile Groléas (La République en Marche) s'est exclamée «enfin !». Enfin, des compétences de la Ville sont transférées à la Métropole ! Pour elle, cela va être génial, tout va aller beaucoup mieux. Qui peut croire cela ? Quelle sera la place du citoyen dans le service public ? Comment sera-t-il informé ? Comment pourra-t-il poser une question, exprimer un besoin, donner son avis et obtenir une réponse ? Est-ce que les Vénissians connaissent les différents élus métropolitains en charge des différentes compétences ? Est-il possible de les rencontrer ?

Alors enfin quoi ? La fin de la démocratie de proximité ?

Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel Houël 69200 Vénissieux
groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe : http//gec.venissieux.org